

Statistique Canada, un montant record de \$2,119 millions a été versé en prestations d'assurance-chômage en 1974, soit environ 6% de plus qu'en 1973. *4 avril*: Le premier ministre Bourassa annonce que le salaire minimum au Québec passera de \$2.30 à \$2.60 l'heure le 1<sup>er</sup> juin. Au moment où une condamnation à mort est à l'étude par le Cabinet fédéral et où sept autres sont en appel devant les tribunaux, le solliciteur général Warren Allmand déclare qu'il est plus convaincu que jamais que la peine capitale n'est pas la solution au meurtre. *8 avril*: Selon Statistique Canada, le taux de chômage désaisonnalisé pour l'ensemble du Canada a grimpé à 7.2% en mars contre 6.8% en février, et le taux dans le centre du Canada est le plus élevé depuis 1961. A l'assemblée annuelle des actionnaires, le président de la Bell Canada, Jean de Grandpré, déclare que la société doit absolument majorer ses tarifs, sans quoi il y aura détérioration du service. *10 avril*: le premier ministre Trudeau et les 10 premiers ministres des provinces ne réussissent pas à se mettre d'accord sur le prix futur du pétrole canadien lors d'une conférence de deux jours qui réunit les premiers ministres à Ottawa. *11 avril*: Selon Statistique Canada, le Canada a réalisé en 1974 un déficit record de \$1.33 milliard dans le commerce automobile avec les États-Unis, soit plus du triple du déficit de 1973 (\$440 millions). Le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen, annonce que le Canada accordera \$280 millions sous forme d'aide alimentaire aux populations souffrant de la famine dans le monde au cours de l'année financière 1975-76, soit une augmentation de 41.4% par rapport à l'année précédente. Thomas Alexander Crerar, le plus ancien membre du Conseil privé du Canada, meurt à Victoria, en Colombie-Britannique, à l'âge de 98 ans; il avait été au service des gouvernements de Robert Borden et de Mackenzie King. *14 avril*: Le premier ministre William Davis crée une commission royale ontarienne à Toronto, sous la présidence de l'ancien ministre libéral fédéral Judy LaMarsh, qui a pour mandat d'étudier l'exploitation de la violence dans l'industrie des communications. *15 avril*: Le Comité des prévisions budgétaires générales de la Chambre des communes approuve une version modifiée du projet de loi gouvernemental sur les traitements, qui prévoit une augmentation immédiate des revenus des députés de 33.33%. *18 avril*: Une grève de sept semaines des 1,600 enseignants des écoles secondaires publiques d'Ottawa prend fin par la ratification d'un contrat accordant une augmentation moyenne de traitement de 34% échelonnée sur 20 mois et une allocation mensuelle de vie chère à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Le secrétaire d'État, Hugh Faulkner, présente un amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu visant à éliminer les concessions fiscales accordées aux entreprises canadiennes faisant de la publicité sur les postes de télévision frontaliers des États-Unis et dans les éditions canadiennes de périodiques étrangers, en particulier le *Time* et le *Reader's Digest (Sélection)*. *22 avril*: Le premier ministre Trudeau crée une commission royale d'enquête sous la présidence de Robert

Bryce, pour étudier les groupements de sociétés au Canada. *24 avril*: Le président de l'Hydro-Ontario, Robert Taylor, annonce l'intention de cette société d'augmenter d'environ 30% en 1976 les prix de l'énergie vendue en gros. *30 avril*: La Chambre des communes adopte la Loi sur l'administration du pétrole, qui autorise le gouvernement fédéral à établir unilatéralement les prix au Canada du pétrole et du gaz naturel lorsqu'il n'existe pas d'entente avec les provinces productrices.

## Mai

*1<sup>er</sup> mai*: Le ministre de l'Immigration, Robert Andras, déclare que le gouvernement fédéral accueillera 3,000 réfugiés sud-vietnamiens au Canada. L'Assemblée législative de l'Ontario en est à la dernière lecture de deux projets de loi importants en matière électorale: la Loi sur la redistribution, qui ajoute huit sièges à l'Assemblée qui en compte actuellement 117, et le projet de loi sur le financement des élections qui limite les dépenses des partis politiques à un maximum de 50 cents par électeur. *2 mai*: Le ministre de l'Environnement, Jeanne Sauvé, annonce qu'on a autorisé la construction d'une centrale nucléaire de \$900 millions au Nouveau-Brunswick, et que le gouvernement fédéral en paiera la moitié; cette centrale, dont l'achèvement est prévu pour 1980, devrait satisfaire environ 30% des besoins énergétiques de la province. *5 mai*: Le ministre de l'Énergie, Donald Macdonald, annonce que le prix du gaz naturel exporté aux États-Unis passera de \$1.00 le millier de pi<sup>3</sup> (\$35.30 le km<sup>3</sup>) à \$1.40 le millier de pi<sup>3</sup> (\$49.42 le km<sup>3</sup>) le 1<sup>er</sup> août et à \$1.60 le millier de pi<sup>3</sup> (\$56.48 le km<sup>3</sup>) le 1<sup>er</sup> novembre. *6 mai*: Le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale sur les chantiers de construction au Québec recommande la mise en tutelle immédiate par le gouvernement provincial de quatre grands syndicats internationaux de la construction affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec. *7 mai*: Dans une déclaration de principe approuvée par les chefs de 60 syndicats, le Congrès du Travail du Canada rejette comme étant inéquitables les propositions contenues dans un document de travail du gouvernement fédéral et visant à une réduction volontaire des traitements et des salaires pour combattre l'inflation. *12 mai*: Le procureur général de l'Ontario, John Clement, présente une Loi sur la réforme du droit familial, qui vise à «créer un statut égal pour les hommes et les femmes mariés» et à «préserver les droits légitimes des individus à l'intérieur du mariage». *14 mai*: L'Assemblée nationale du Québec procède à la deuxième lecture de deux projets de loi visant à restaurer l'ordre dans l'industrie de la construction au Québec et fondés sur les recommandations de la Commission Cliche. *20 mai*: Le Cabinet fédéral ratifie une décision de l'Office national de l'énergie visant à accorder à l'Interprovincial Pipeline Ltd. l'autorisation de construire un pipeline d'extension d'une longueur de 520 milles (837 km) entre Sarnia (Ont.) et Montréal. Le droit d'un simple citoyen de contester les lois provinciales sur la censure des